



Commission Régionale Féminine

SAISON 2025 / 2026

PROCÈS-VERBAL N°5

Réunion du mercredi 17 septembre 2025

Présent(e)s : MMES AUBERE – POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE France FEMININE

Calendrier des tours :

Tour n°1 (cadrage – clubs de District) : samedi 13 septembre 2025

Tour n°2 : samedi 20 septembre 2025 (entrée des clubs R2-R3 + clubs de Districts exempts au Tour n°1)

Tour n°3 : samedi 04 octobre 2025 (entrée des clubs de R1)

Tour n°4 : samedi 18 octobre 2025 (entrée des clubs de D3)

Tour n°5 (Finales Régionales) : samedi 1er novembre 2025

Tour n°2 :

53629428 VAFF / FC2M ou VILLEPARISIS USM du 20/09/2025

L'équipe de VAFF ayant formulé une demande d'entente avec GROSLAY, cette rencontre est annulée.
Les ententes ne pouvant pas participer à cette compétition.

FC2M ou VILLEPARISIS USM qualifié pour le prochain tour.

COUPE NIKE FEMININE U18

Calendrier des tours régionaux :

T2 : Samedi 27 septembre 2025

T3 : Samedi 18 octobre 2025

T4 : Samedi 1er novembre 2025

T5 (Finale Régionale) : Samedi 22 novembre 2025

Tour n°1 :**53626874 VILLEMOMBLE SPORTS / BUSSY ST GEORGES FC du 13/09/2025**

Lecture du courriel de VILLEMOMBLE SPORTS – forfait non avisé (courriel arrivé hors délais).

53626894 TRAPPES ES / US IVRY du 13/09/2025

Lecture du courriel de TRAPPES ES – forfait non avisé (courriel arrivé hors délais).

53626851 ECOLE PLESSEENNE / CSM CLAMART du 13/09/2025

Lecture du courriel de l'ECOLE PLESSEENNE – forfait non avisé (courriel arrivé hors délais).

53626854 AULNAY CSL / ESP. PARIS 19^{ème} du 13/09/2025Lecture de la FMI – forfait non avisé de ESP. PARIS 19^{ème}.**53626879 FRANCONVILLE FC / PETITS ANGES ES du 13/09/2025**

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel, la Commission enregistre le forfait de PETITS ANS ES.

53626859 GAGNY USM / AJED du 13/09/2025

Forfait non avisé de GAGNY USM.

Tour n°2 : matchs à jouer le samedi 27/09/2025

Nbre de clubs concernés	70 clubs soit 35 matchs
Exempts	5 clubs : COURBEVOIE SPORTS – PRESLES – MANTOIS 78 FC – MONTREUIL FC – IGNY AFC
Tirage disponible sur le site de la LPIFF https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=435680&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat	
Epreuve	En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu
Arbitrage	Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant
Indisponibilité terrain	En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli sinon la rencontre sera inversée.
Lien vers le règlement de l'épreuve	https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/ed2c2d4c7dbff50225d04194cbe1fe4b.pdf A noter que les U15F ne peuvent pas participer à cette épreuve

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 3****Poule A****Courriel de LINAS MONTHLERY ESA – 518884**

La Commission enregistre le retrait de cette équipe après parution des calendriers.

Courriel de NANGIS ES – 500718

La Commission intègre cette équipe dans la poule A à la place de LINAS MONTHLERY ESA.

Par conséquent, le match 54738332 PRESLES EN BRIE RC 1 / NANGIS ES 1 prévu le 20/09/2025 est reporté au samedi 27/09/2025.

Poule D**Courriel d'ALLIANCE FEMININE D'ARNOUVILLE - 765341**

La Commission intègre cette équipe dans la poule D à la place de l'exempt.

Par conséquent, le match 54740963 SEVRAN FC 1 / ALLIANCE FEMININE D'ARNOUVILLE prévu le 20/09/2025 est reporté au samedi 27/09/2025.

Courriel de GAGNY USM - 500403

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe après parution des calendriers.

Poule E**Courriel de GUYANCOURT ESG – 513620**

La Commission intègre cette équipe dans la poule E à la place de l'exempt.

Par conséquent, le match 54741243 COURBEVOIE SPORTS 1 / GUYANCOURT ESG1 prévu le 20/09/2025 est reporté au samedi 27/09/2025.

Poule F**Courriel de CORMEILLAIS ACS – 500575**

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe après parution des calendriers.

Poule H**Courriel de BOURG LA REINE FC – 509795**

La Commission prend note de la demande du club de changement de poule (passage de la poule I à la poule H) et l'intègre dans la poule H à la place de l'exempt.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 2****Poule B****Courriel d'ERAGNY FC – 511000**

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe après parution des calendriers.

Régional 3**Poule A****Courriel de DAMMARIE LES LYS FC – 550039**

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe après parution des calendriers.

Poule B**Courriel de l'ENTENTE DU PAYS DE LIMOURS - 554212**

La Commission prend intègre une équipe de ce club dans la poule B à la place de l'exempt.

Par conséquent, le match 54733686 ENTENTE PAYS DE LIMOURS 1 / ULIS CO prévu le 20/09/2025 est reporté au samedi 27/09/2025.

ULIS CO – 528671

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 30/04/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 2 MATCHS FERMES à l'équipe U15F des ULIS C.O. à compter du 1^{er} JUIN 2025 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé en dehors de la Ville des ULIS.

Liste des 2 matchs concernés :

54733697 ULIS CO 1 / FCFF 1 du 04/10/2025

54733729 ULIS CO 1 / VOISINS FC 1 du 18/10/2025

La Commission demande au club des ULIS CO de transmettre le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation ou mail de mise à disposition du propriétaire des installations.

Poule C**Courriel de FEMININ DE VILLEPINTE – 738515**

La Commission intègre une équipe de ce club dans la poule C à la place de l'exempt.

Poule G**Courriel de VILLENEUVE AFC - 860294**

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe après parution des calendriers.

Poule F**Courriel de BLANC MESNIL SF – 547035**

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe après parution des calendriers.

54734230 EPINAY AF 1 / CO VINCENNES 1 du 11/10/2025

Réception du courrier de la Mairie d'EPINAY SUR SEINE indiquant l'indisponibilité du stade Léo Lagrange. La Commission inverse les matchs aller / retour.

Elle invite le club du CO VINCENNES à l'informer en cas d'impossibilité pour accueillir ce match.

Poule I**54734565 ACBB 1 / RACING CF 1 du 20/09/2025**

Demande de l'ACBB pour avancer le match à 13h15.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RACING CF à transmettre au plus tard le vendredi 19/09/2025 – 12h00.

Courriel de LSO COLOMBES - 530289

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe après parution des calendriers.